

Documents d'Information

SG-AS (2024) 04

23 avril 2024

Communication de la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire à la 1496^{ème} réunion des Délégués des Ministres* (24 avril 2024)

* Ce document couvre les activités passées et futures de l'Assemblée depuis la réunion du Bureau du 15 avril 2024 jusqu'à la réunion du Bureau du 23 mai 2024 (Vilnius).

I. Deuxième partie de la session Ordinaire de 2024 (15 – 19 avril 2024)

A. Réponse de l'Assemblée à la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Au cours de la session d'avril, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté la résolution 2539 (2024) sur le Soutien à la reconstruction de l'Ukraine, dans laquelle elle recommande la saisie des biens de l'État russe et leur utilisation pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine. Selon elle, cette démarche permettrait de renforcer l'Ukraine, garantir que la Fédération de Russie rende des comptes et empêcher, par la dissuasion, toute autre agression future. L'APCE a également souligné que l'État agresseur, la Fédération de Russie, avait l'obligation d'indemniser intégralement les dommages, pertes et préjudices causés par ses actes illicites, y compris la destruction d'infrastructures, les pertes de vies humaines et les difficultés économiques, conformément aux principes du droit international. La résolution indique que les avoirs financiers de l'État russe déjà gelés par plusieurs pays – environ 300 milliards \$US – doivent servir à la reconstruction de l'Ukraine, soulignant que les dommages documentés causés aux infrastructures et à l'économie de l'Ukraine par l'agression de la Fédération de Russie avaient atteint 416 milliards \$US en juin 2023. Dans ce contexte, l'APCE a appelé à créer, sous les auspices du Conseil de l'Europe, un mécanisme international d'indemnisation, qui permette de traiter de manière complète la question des dommages subis par les personnes physiques et morales touchées, dont l'État ukrainien. Elle a également recommandé la mise en place d'un fonds fiduciaire international, où seront déposés tous les avoirs de l'État russe détenus par des États membres ou non membres du Conseil de l'Europe, ainsi qu'une commission internationale impartiale et efficace, chargée de statuer sur les demandes présentées par l'Ukraine et les entités touchées par l'agression russe. Enfin, l'APCE a demandé instamment aux États membres et non membres du Conseil de l'Europe détenant des avoirs de l'État russe de coopérer activement au transfert rapide de ces avoirs au mécanisme international d'indemnisation mis en place.

Le Président de la Verkhovna Rada d'Ukraine, M. Ruslan Stefanchuk, s'est adressé à l'Assemblée parlementaire dans le cadre de ce débat. Dans son intervention, il a déclaré que « le temps des grandes inquiétudes et des fortes condamnations est révolu. Le temps de la grande inquiétude et de la condamnation ferme est révolu. [...] L'heure est venue de procéder à des évaluations franches et sincères. Il est temps d'agir et de prendre des décisions rapidement. Il est temps d'avoir des dirigeants responsables. Il est temps de choisir une résistance résolue et unie à la terreur russe ». S'exprimant aux côtés de M. Stefanchuk lors d'un stand-up à la fin du débat, le Président de l'APCE, Theodoros Rousopoulos, a demandé une fois de plus aux gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe de soutenir le peuple ukrainien non seulement en paroles, mais aussi en lui fournissant l'équipement nécessaire pour mettre fin à cette guerre. M. Stefanchuk s'est félicité du fait que la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée parlementaire établira désormais une nouvelle référence pour d'autres organisations internationales qui les incitera à suivre cette voie et à montrer que, au cours de la troisième année de cette horrible guerre, tel est le soutien que l'Ukraine a besoin.

B. Suivi du Sommet de Reykjavik

En adoptant la Résolution 2545 (2024) sur « Réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavík », les membres de l'Assemblée ont salué la mise en place en janvier 2024 d'un groupe de travail inter-secrétariat sur l'environnement, chargé de réaliser un inventaire des activités existantes et prévues, et de proposer des éléments pour l'élaboration d'une première stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'environnement. L'Assemblée parlementaire a déclaré que cette future stratégie doit se doter d'une finalité claire sur le plan normatif européen et a souligné l'importance d'élaborer un instrument juridique contraignant reconnaissant un droit autonome à un environnement sain au sein du Conseil de l'Europe, en capitalisant sur les normes existantes du Conseil de l'Europe. Dans ce contexte, l'APCE a appelé les états membres à se pencher au niveau national sur la nature et le contenu du droit à un environnement sain, afin que ce droit soit rapidement reconnu dans la loi comme un droit humain à part entière. La résolution adoptée encourage également la création de pôles environnementaux spécialisés à tous les niveaux de gouvernance, ainsi que la mise en place au niveau national de mécanismes de participation citoyenne, afin de favoriser l'acceptation sociale des politiques environnementales en particulier par et pour les jeunes. Enfin, l'Assemblée parlementaire a recommandé au Comité des Ministres d'accorder la priorité à la création d'un comité intergouvernemental ad hoc pour organiser, coordonner et piloter la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action, et à l'élaboration d'un instrument juridique contraignant dans les plus brefs délais.

Le 18 avril, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a également adopté un [avis](#) sur la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit qui a été rédigé au sein du Conseil de l'Europe. L'Assemblée s'est vivement félicitée de l'adoption de cette convention mais regrette qu'il ne couvre pas de manière égale les acteurs publics et privés. Dans ce contexte, les membres de l'Assemblée ont appelé tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, lors de la ratification de la convention, à choisir d'appliquer pleinement ses dispositions aux activités des acteurs privés, tout en espérant qu'une interprétation dynamique de la convention par la Conférence des Parties, son mécanisme de contrôle, favorisera les progrès au fil du temps, par le biais des exigences en matière de rapports et de la pression des pairs. L'Assemblée a également proposé plusieurs amendements au projet de convention. La limitation de son application aux activités d'IA nécessaires à la protection des intérêts en matière de sécurité nationale ou de défense nationale ne devrait être possible que si ces activités sont conformes au droit international des droits de l'homme. Les États devraient également mettre en place des limitations, voire des interdictions, pour certaines utilisations de l'IA jugées incompatibles avec les droits humains. Les parlementaires ont également proposé d'insérer une disposition spécifique sur la santé et l'environnement.

Dans sa [Résolution 2538 \(2024\)](#) et suivant les Principes pour la Démocratie adoptés à Reykjavik, l'Assemblée a décidé de créer un réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire, notamment pour promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé et d'autres normes du Conseil de l'Europe en matière électorale, conformément à la proposition de renforcement des activités électorales entérinée par l'Assemblée en janvier 2024.

C. Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe

Le 24 avril 2023, le Comité des Ministres a transmis la lettre à l'Assemblée parlementaire pour consultation suite à la demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe le 12 mai 2022, conformément à la [Résolution statutaire \(51\) 30 A](#) adoptée le 3 mai 1951. La décision relative à la transmission précise qu'elle est « sans préjudice de l'examen futur par le Comité des Ministres de cette demande d'adhésion au Conseil de l'Europe ». En réponse à cette consultation, l'Assemblée parlementaire a adopté le 16 avril 2024, un [Avis](#) statutaire dans lequel il recommande que le Kosovo soit invité à devenir membre du Conseil de l'Europe. L'Assemblée a également décidé de contrôler, dès son adhésion, le respect par le Kosovo d'une liste d'engagements et d'obligations, signée par les trois plus hautes autorités (Mme Vjosa Osmani Sadriu, Présidente, M. Albin Kurti, Premier ministre et M. Glauk Konjufca, Président de l'Assemblée du Kosovo).

D. Élection de juges à la Cour européenne des Droits de l'Homme

Le 16 avril 2024, l'Assemblée a élu M. [Artūrs Kučš](#) et Mme [Úna Ní Raifeartaigh](#) en tant que juges auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, respectivement au titre de la Lettonie et de l'Irlande.

Le 17 avril 2024, l'Assemblée a élu M. [Alain Chablais](#) en tant que juge auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, au titre du Liechtenstein.

E. Personnalités

Les personnalités suivantes se sont adressées à l'Assemblée (dans l'ordre chronologique) :

- M. Mihail POPȘOI, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République de Moldova
- Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
- M. Ruslan STEFANCHUK, Président de la Verkhovna Rada, Ukraine
- Mme Dominique HASLER, Ministre des Affaires étrangères, de l'Éducation et des Sports du Liechtenstein et Présidente du Comité des Ministres
- Mme Evgenia KARA-MOURZA

* Toute référence au Kosovo dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo

- S.A.S. le Prince Héritaire Alois von und zu Liechtenstein

Leurs interventions se trouvent sur le site web de l'Assemblée : <https://pace.coe.int>

F. Débats selon la procédure d'urgence et débats d'actualité

L'Assemblée a tenu trois débats selon la procédure d'urgence sur « La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie », «La détention arbitraire de Vladimir Kara-Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus» et sur «Projet de Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit».

L'Assemblée a tenu un débat d'actualité sur « Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient suite à l'attaque récente de l'Iran contre Israël ».

G. Couverture médiatique

La couverture médiatique de la partie de session de printemps a été - selon les premiers indicateurs - l'une des meilleures, le nombre d'articles recensés à ce jour étant légèrement supérieur à celui de toutes les parties de sessions de l'année dernière. Plus de 50 journalistes étaient accrédité-es à Strasbourg, en provenance d'une vingtaine de pays, et les médias sociaux, en particulier, ont suscité un intérêt exceptionnel.

L'Avis de l'Assemblée sur la demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe - et la réaction politique qu'elle a suscitée - a logiquement généré de loin la plus grande couverture internationale, étant rapportée par toutes les principales agences, ainsi qu'un suivi et des analyses considérables dans les médias régionaux.

Deux autres débats ont fait les gros titres, avec un impact à peu près équivalent selon les statistiques : l'appel unanime de l'Assemblée à utiliser les avoirs gelés de l'État russe pour financer la reconstruction en Ukraine - largement relayé dans ce pays - et la série de positions fermes qu'elle a prises sur la mort d'Alexeï Navalny, la nécessité de contrer le régime de Vladimir Poutine, le soutien aux manifestant-es anti-guerre et les sanctions contre les persécuteurs de Vladimir Kara-Mourza.

Sur les médias sociaux, le principal compte X de l'Assemblée a enregistré 565 000 impressions au cours de la semaine de session, sa chaîne YouTube a enregistré 77 500 vues et 3 200 heures de visionnage - un bond significatif et un nouveau record - tandis que son compte Facebook a eu une portée de 3 400 personnes. La nouvelle page LinkedIn de l'Assemblée, dont le lancement a coïncidé avec la session, a enregistré 3 200 impressions au cours de la semaine pour ses cinq posts. Les reposts et les livestreams sur les principales plateformes du CdE, qui bénéficient d'une audience considérable, ont également contribué à la réussite de la session.

Les posts les plus importants concernaient le Kosovo, mais les chiffres absolus les plus élevés sur X concernaient un message sur l'utilisation d'actifs de l'État russe pour l'Ukraine, avec 188 000 impressions et 12 300 engagements. La séance consacrée aux débats sur le Kosovo et l'Ukraine a été visionnée 13 400 fois sur YouTube, la plupart des spectateurs l'ayant regardée en direct, ce qui constitue un record absolu pour une seule vidéo de l'APCE.

Enfin, la Mediabox a continué d'être une ressource très utilisée par les membres et les invités VIP, contribuant à l'impact sur les médias sociaux, avec un total de 52 enregistrements.

H. Textes adoptés

Suite à des débats, l'Assemblée a adopté les textes suivants:

Recommandations

<u>Recommandation 2271</u> <u>(2024)</u>	Soutien à la reconstruction de l'Ukraine (<u>Doc. 15932</u>)
---	--

<u>Recommandation 2272 (2024)</u>	Réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavík (<u>Doc. 15955</u>)
<u>Recommandation 2273 (2024)</u>	Vers des stratégies du Conseil de l'Europe pour des mers et des océans sains afin de contrer la crise climatique (<u>Doc. 15956</u>)
<u>Recommandation 2274 (2024)</u>	La protection des enfants contre la violence en ligne (<u>Doc. 15954</u>)

Résolutions

<u>Résolution 2537 (2024)</u>	Rapports entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie (<u>Doc. 15946</u>)
<u>Résolution 2538 (2024)</u>	Promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé (<u>Doc. 15940</u>)
<u>Résolution 2539 (2024)</u>	Soutien à la reconstruction de l'Ukraine (<u>Doc. 15932</u>)
<u>Résolution 2540 (2024)</u>	La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie (<u>Doc. 15966</u>)
<u>Résolution 2541 (2024)</u>	La détention arbitraire de Vladimir Kara-Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus (<u>Doc. 15967</u>)
<u>Résolution 2542 (2024)</u>	Sanctions contre les personnes de la «liste Kara-Mourza» (<u>Doc. 15939</u>)
<u>Résolution 2543 (2024)</u>	Liberté d'expression et de réunion des personnes LGBTI en Europe (<u>Doc. 15953</u>)
<u>Résolution 2544 (2024)</u>	Le respect des obligations et engagements de l'Albanie (<u>Doc. 15950</u>)
<u>Résolution 2545 (2024)</u>	Réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavík (<u>Doc. 15955</u>)
<u>Résolution 2546 (2024)</u>	Vers des stratégies du Conseil de l'Europe pour des mers et des océans sains afin de contrer la crise climatique (<u>Doc. 15956</u>)
<u>Résolution 2547 (2024)</u>	La protection des enfants contre la violence en ligne (<u>Doc. 15954</u>)

Avis

<u>Avis 302 (2024)</u>	Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe (<u>Doc. 15958</u>)
<u>Avis 303 (2024)</u>	Projet de Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (<u>Doc. 15971</u>)

Tous ces textes se trouvent sur le site web de l'Assemblée : <https://pace.coe.int>.

II. Auditions et échanges de vues organisés au cours de la partie de session

Lundi 15 avril 2024	
<p>14h – 15h15</p> <p>Salle 7, Palais</p> <p>Commission sur l'égalité et la non-discrimination</p>	<p>► Echanges de vues sur <i>La nouvelle stratégie pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe (2024-2029)</i></p> <p>avec la participation de M. Ralph Kass, Président de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) du Conseil de l'Europe.</p>
Mardi 16 avril 2024	
<p>8 h 30 – 10 h 30</p> <p>Salle 7, Palais</p> <p>Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)</p>	<p>► Audition sur <i>La situation post-électorale en Serbie</i>, dans le cadre d'un rapport sur "Le respect des obligations et engagements de la Serbie", avec la participation de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Maja Pejčić et M. Vladimir Petrović, membres de la Commission Electorale de la République - Mr Rasa Nedeljkov, Chef de la mission électorale du Centre pour la recherche, la transparence et la responsabilité (CRTA)
<p>8h30</p> <p>Salle 10, Palais</p> <p>Commission des questions juridiques et des droits de l'homme.</p>	<p>► Intervention de Mme Evgenia Kara-Mourza, épouse du militant de l'opposition russe et coordinatrice du plaidoyer à la « <i>Free Russia Foundation</i> », dans le cadre du rapport prévu pour débat sous la procédure d'urgence, sur un éventuel débat selon la procédure d'urgence sur <i>La détention arbitraire de Vladimir Kara Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus</i>, préparé par Mme Thórhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC).</p>
<p>08h30 – 10h30</p> <p>Salle 11, Palais</p> <p>Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées</p>	<p>► Echanges de vues sur <i>Garantir des procédures d'asile conformes aux droits humain</i>, dans le cadre du rapport préparé par Mme Stephanie Krisper (Autriche, ADLE), avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Stefan Maier, HCR, Chef du pôle de soutien politique et juridique, Représentation sur les questions relatives à l'Union européenne, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas (En ligne) <p>► Echanges de vues sur <i>Un appel urgent à l'Europe et à ses partenaires : envisager des solutions politiques et un soutien immédiat et à long terme aux personnes déplacées d'Ukraine</i>, dans le cadre du rapport préparé par Mme Lise Selnes (Norvège, SOC), avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe - M. Dmytro Lubinets, Commissaire aux droits humains du Parlement ukrainien (En ligne) - Dr. Vilde Hernes, Chercheuse principale à l'Institut norvégien de recherche urbaine et régionale (NIBR), Université métropolitaine d'Oslo

<p>10h30 – 12h30</p> <p>Salle 10, Palais</p> <p>Commission sur l'égalité et la non-discrimination</p>	<p>► Échange de vues sur la <i>Coopération avec l'Union européenne</i> avec la participation de M. Robert Biedroń, Président de la Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres du Parlement européen (FEMM).</p> <p>► Échange de vues sur <i>Priorités du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe</i> avec la participation de M. Michael O'Flaherty, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.</p>
<p>11h30 – 12h30</p> <p>Salle 8, Palais</p> <p>Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias</p>	<p>► Audition publique sur le <i>Prix du Musée du Conseil de l'Europe</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Wojciech Śleszyński, Directeur du Musée Sybir Memorial, Bialystok, Pologne, lauréat du Prix du Musée 2024 du Conseil de l'Europe - M. Joan Roca i Albert, Président du Conseil d'administration du Forum européen des musées (EMF)
<p>12h45 – 13h45</p> <p>Salle 11, Palais</p> <p>Femmes@APCE</p> <p>Et</p> <p>M. George Papandreou, Rapporteur général de l'APCE sur la démocratie</p>	<p>► Échange de vues sur <i>Repenser la démocratie : gouvernance participative, E-Gouvernance et le rôle de l'IA</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. George Papandreou, Rapporteur général de l'APCE sur la démocratie - M. Byong-jin Ahn, professeur, Académie mondiale des civilisations futures, Université Kyung Hee, Séoul - M. Jeremy Pitt, professeur de systèmes intelligents et auto-organisés, Imperial College, Londres - M. Philip Howard, professeur d'études sur l'internet, Université d'Oxford - Mme Thórhildur Sunna Ævarsdóttir, Membre de l'APCE (Islande, SOC)
<p>12h45-13h45</p> <p>Salle 7, Palais</p> <p>Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe</p> <p>Et</p> <p>Commission sur l'égalité et la non-discrimination</p>	<p>► Échange de vues sur <i>Combattre les discriminations et violences à l'égard des personnes transgenres</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mx Cianán B. Russell, responsable des politiques, ILGA-Europe - Mme Dinah Bons, Co-Présidente, Transgender Europe (TGEU) - Mme Erika Castellanos, Directrice exécutive de Global Action for Trans Equality (GATE)
<p>Mercredi 17 avril 2024</p>	
<p>11h30 –12h30</p> <p>Salle 9, Palais</p> <p>Sous-commission sur le Proche-Orient et le</p>	<p>► Audition sur <i>Conflit au Proche-Orient</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Boaz Bismuth, membre de la délégation d'observateur d'Israël auprès de l'Assemblée parlementaire (en ligne) - M. Rawhi Fattouh, Président du Conseil national palestinien (en ligne)

monde arabe de la Commission des questions politiques et de la démocratie	
<p>12h45 - 13h45</p> <p>Salle 7, Palais</p> <p>Réseau de parlementaires de contact pour un environnement sain</p> <p>Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable</p>	<p>► Echanges de vues sur <i>La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière environnementale et le focus sur l'issue des affaires climatiques</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Natalia Kobylarz, Conseillère juridique principale au Greffe de la Cour européenne des droits de l'Homme.
Jeudi 18 avril 2024	
<p>14h00-15h15</p> <p>Salle 9, Palais</p> <p>Réunion conjointe</p> <p>Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable</p> <p>Et Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias</p>	<p>► Échange de vues sur <i>La stratégie 2024-2027 du Centre Nord-Sud</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Francesca Camilleri Vettiger, Représentante permanente de Malte, Présidente du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.
<p>14h00–15h15</p> <p>Salle 6. Palais</p> <p>Commission des questions politiques et de la démocratie</p>	<p>► Audition sur <i>Le rôle joué par les sanctions dans la protection des droits humains et de la démocratie</i>, avec la participation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Nataliia Shapoval, Présidente de l'Institut de l'École d'économie de Kyiv (en ligne) - Mme Anna Vlasyuk, chargée de recherche à l'Institut de l'École d'économie de Kyiv (en ligne)

III. Décisions prises par le Bureau (15 et 19 avril 2024)

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 15 avril 2024, à Strasbourg :

- **Communications** : a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe ;
- **Deuxième partie de session de 2024 (Strasbourg, 15-19 avril)** :
 - o Demandes de débats selon la procédure d'urgence : a pris note des demandes de tenir des débats selon la procédure d'urgence sur *La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le*

régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie; La détention arbitraire de Vladimir Kara-Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus; et Projet de Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, déposées par la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ces débats, et de saisir la commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport ;

- Demande de débat d'actualité : a pris note de la demande de tenir un débat sur *Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient*, déposée par le Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE), a modifié le titre comme suit, *Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient suite à l'attaque récente de l'Iran contre Israël*, a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir ce débat et a désigné M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE) comme le premier orateur ;
- a mis à jour le projet d'ordre du jour (Annexe 1);
- Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme : a pris note du rapport établi par la commission sur l'élection des juges aux postes de juges au titre de l'Autriche, de l'Irlande, de la Lettonie, du Liechtenstein et de Monaco (Doc. 15959 Add. 2) ;
- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (26 janvier – 15 avril 2024)** : a approuvé le rapport d'activité (Doc. 15959) ;
- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 2, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du Rapport d'activité ;
- **Observation d'élections** :
 - Macédoine du Nord : élection présidentielle (24 avril 2024) et élections législatives (8 mai 2024): a pris note de la déclaration de la mission pré-électorale ;
 - Bulgarie : élections législatives anticipées (9 juin 2024) : a décidé d'observer ces élections et de constituer une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC-6; PPE/DC-6; ADLE-4; CE/AD-3; GUE-1), ainsi que des deux corapporteurs de la commission de suivi ;
- **Questions soulevées par les commissions** :
 - Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias : a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer à la Conférence parlementaire du Conseil de l'Europe sur « Promouvoir la sécurité, l'intégrité, l'égalité et l'inclusion dans le sport », à Athènes, les 4-5 novembre 2024 ;
 - Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées : a autorisé Mme Arusyak Julhakyan (Arménie, PPE/DC) et M. Pierre-Alain Fridez (Suisse, SOC) à participer à la conférence « Migration et dérèglement climatique », le 30 avril 2024, à Rabat, Maroc ;
- **Prix des droits de l'homme Václav Havel** : a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire et a reconduit dans ses fonctions de membre du jury Mme Liliane Maury Pasquier, pour un deuxième mandat de deux ans à compter du 1er juin 2024 ;
- **Prix de l'Europe** : a examiné et approuvé le règlement mis à jour du Prix (annexe 3) ;
- **Composition de la commission de suivi, et de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles** :
 - Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles : sur la base d'une proposition du Groupe GUE, a nommé Mme Laura Castel (Espagne) comme membre ;
 - Commission de suivi : sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a nommé M. Andrian Cheptonar (Moldova) comme membre ;

- **Représentation institutionnelle de l'Assemblée parlementaire en 2024** : a approuvé les propositions contenues dans le document en annexe 4 ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé
 - la sous-commission sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, à se réunir à Tirana, les 4-5 juillet 2024 ;
 - la sous-commission ad hoc chargée d'effectuer une visite d'information en Sicile (Italie) de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées, à effectuer une visite d'information en Sicile, Italie, début septembre 2024 ;
- **Divers** : a pris note que le Président allait demander l'avis de la Commission de Venise sur le Projet de loi de la Géorgie sur la transparence de l'influence étrangère ;

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 19 avril 2024, à Strasbourg:

- **Communication** : a pris note de la déclaration du Président de l'Assemblée ;
- **Suivi de la deuxième partie de session de 2024 (Strasbourg, 15-19 avril)** : a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés par l'Assemblée faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, comme présentées en annexe 5 ;
- **Commission permanente à Vilnius (24 mai 2024)** : a pris note du projet d'ordre du jour ;
- **Organisation des parties de session de l'Assemblée parlementaire à partir de juin 2024** : a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée et décidé des modalités telles que décrites en annexe 6;
- **Coprésidence du groupe pour la gauche unitaire européenne** : étant entendu qu'un-e seul-e des coprésident-e-s peut participer à chaque réunion, le Bureau a décidé que le Groupe GUE informera toujours de sa représentation avant les réunions :
 - du Comité présidentiel
 - du Bureau
 - de la Commission permanente

Les président-e-s des groupes politiques sont également membres *ex officio* de:

- la commission des questions politiques et de la démocratie
- la commission des questions juridiques et des droits de l'homme
- la commission de suivi
- la commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Pour les commissions mentionnées ci-dessus, le Groupe GUE informera le Bureau de sa décision, à savoir lequel ou laquelle de ses coprésident-e-s siègera en tant que membre *ex officio*.

- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 7, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le Rapport d'activité ;
- **Observation des élections** :

- Bulgarie : élections législatives anticipées (9 juin 2024) : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections et a désigné M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, CE/AD) comme son Président (annexe 8);
- **Commission ad hoc pour participer à un évènement sur « Le rôle des parlements nationaux en soutien aux Bélarussiens en exil (Luxembourg, 6-7 juin 2024) »** : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à cet évènement et a désigné M. Paul GALLES (Luxembourg, PPE/DC) comme son Président (annexe 9) ;
- **Commission ad hoc pour rendre visite au CICR ainsi qu'à d'autres organisations/agences internationales basées à Genève dans le contexte du suivi de la Résolution 2529 (2024) sur « La situation des enfants d'Ukraine » (dates à définir)** : a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à cet évènement (annexe 10) ;
- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (19 avril – 24 juin 2024)** : a désigné M. Ian LIDDELL-GRAINER (Royaume-Uni, CE/AD) comme rapporteur ;
- **Analyse de l'utilisation faite par les groupes politiques de leurs allocations pour 2023** : a approuvé le projet de communication présenté par la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles ;
- **Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) - listes des candidat-e-s au titre de la Pologne** : a pris note de la lettre du Président de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé
 - la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à se réunir à Ljubljana, les 17-18 octobre 2024 ;
 - la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable et le Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain, à se réunir à Lisbonne, les 12-13 septembre 2024 ;
 - la sous-commission sur la Charte sociale européenne de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable à se réunir à Vilnius, les 3-4 juillet 2024 ;
- **Prix des droits de l'homme Václav Havel** : a pris note de la prolongation, jusqu'au 30 juin 2024, du délai de transmission des candidatures pour l'édition 2024 du Prix ;

IV. Prix

➤ Prix du Musée

Le 16 avril 2024, à Strasbourg, la **commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias** a tenu une audition publique avec la participation de M. Wojciech Śleszyński, Directeur du Musée Sybir Memorial, Białystok, Pologne, lauréat du Prix du Musée 2024 du Conseil de l'Europe et de M. Joan Roca i Albert, Président du Conseil d'administration du Forum européen des musées (EMF).

M. Theodoros Rousopoulos, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a remis le Prix du Musée 2024 du Conseil de l'Europe au Musée Sybir Mémorial, Białystok, Pologne, lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville de Strasbourg.

➤ Prix de l'Europe

Le 17 avril 2024, la **sous-commission du Prix de l'Europe de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable** a décidé de remettre le Prix de l'Europe 2024 à la ville de

Terrassa (Espagne). De plus, la Commission a remis 3 plaquettes d'honneur, 4 Drapeaux d'honneur et 5 Diplômes européens de 2024 – distinctions qui font également partie du Prix de l'Europe – à certaines municipalités en Belgique, Bosnie et Herzégovine, France, Allemagne, Macédoine du Nord, Pologne, Portugal et Roumanie.

➤ **Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes**

Le Jury du Prix se réunira à Reykjavik le **2 mai 2024**, afin d'établir une liste des trois candidat·e·s les plus approprié·e·s parmi les candidatures au Prix.

➤ **Prix des droits de l'homme Václav Havel**

La date limite pour soumettre une candidature pour l'édition 2024 du Prix des droits de l'homme Václav Havel a été prolongé jusqu'au **30 juin 2024**.

V. Activités futures des commissions et des réseaux, et missions d'observation des élections

➤ Une délégation de l'APCE observera les élections présidentielle (24 avril 2024) et législatives (8 mai 2024) en Macédoine du Nord dans le cadre d'une Mission internationale d'observation des élections (MIOE) comprenant le BIDDH et (lors des élections parlementaires) l'OSCE PA et le Parlement européen.

➤ Le 17 mai 2024 à Paris, la **commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)** tiendra un échange de vues avec Mme Livia Stoica Becht, Secrétaire exécutive du GRECO (Conseil de l'Europe).

VI. Visites d'information dans le cadre de la préparation des rapports

➤ ***Les femmes dans l'économie: emploi, entrepreneuriat et budgétisation sensible au genre***

Mme Sena Nur ÇELİK KANAT (Türkiye, NI), rapporteure de la *commission sur l'égalité et la non-discrimination*, effectuera une visite d'information à Londres, **les 14 et 15 mai 2024**.

➤ ***Appel à la restitution de Famagouste à ses habitants légitimes***

M. Piero Fassino (Italie, SOC), rapporteur de la *commission des questions politiques et de la démocratie*, effectuera une visite d'information à Chypre, **les 14 - 15 mai 2024**.

➤ **Contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix**

Mme Yevheniia Kravchuk (Ukraine, ADLE), rapporteure de la *commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias*, participera à la Conférence internationale de l'UNESCO sur « Patrimoine culturel et paix : Construire sur 70 ans de la Convention », **13-15 mai 2024**, La Haye (Pays-Bas).

➤ **La situation en Iran et la protection des défenseurs iraniens des droits humains dans les États membres du Conseil de l'Europe**

M. Max Lucks (Allemagne, SOC), rapporteur de la *commission des questions politiques et de la démocratie*, effectuera une visite d'information à Londres **les 21 -22 mai 2024**.

➤ **Le rôle des lieux de mémoire: lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique**

Mme Luz Martinez-Seijo (Espagne, SOC), rapporteure de la *commission de la Culture, de la science, de l'éducation et des médias*, participera au 12^{ème} Symposium européen sur « Commémorer la Mémoire et raconter la liberté », du **21 au 24 mai 2024**, à Varsovie, Pologne.

VII. Entretiens en ligne dans le cadre de la préparation des rapports

➤ *Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile disparus – un appel à clarifier leur sort*

M. Julian Pahlke (Allemagne, SOC), rapporteur de la *commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées*, tiendra une réunion en ligne avec le CICR, la FICR, le HCR et l'OIM en tant que co-responsables de l'axe de travail sur les personnes migrantes disparues et l'assistance humanitaire le **26 avril 2024** avec les experts suivants : HCR: M. Vincent Cochetel, Envoyé Spécial pour la Méditerranée occidentale, M. Andreas Wissner, Représentant auprès des institutions européennes à Strasbourg, M. Jacopo Giorgi, Conseiller juridique principal à la Division pour la Protection Internationale, M. Samuel Boutruche, Conseiller juridique à la Division pour la Protection Internationale; OIM: M. Jonathan Prentice, Chef de Secrétariat au réseau des Nations Unies sur les migrations, Mme Florence Kim, Coordinatrice principale de la communication stratégique et du plaidoyer, au Secrétariat du réseau des Nations Unies sur les migrations, Mme Andrea Garcia Boria, Analyste de données, Projet sur les migrants disparus, et Mme Mariela Guajardo, Chargée des opérations et des urgences; CICR: Florian von Koenig, Chargé du plaidoyer international, Agence Centrale de Recherche, et Mme Angela Cotroneo, Conseillère internationale sur les migrations; FICR : Mme Sanjula Weerasinghe, Coordinatrice générale sur les migrations et le déplacement.

M. Julian Pahlke (Allemagne, SOC), rapporteur de la *commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées*, tiendra une réunion en ligne avec M. Peter Kimpian, Secrétariat de l'unité sur la protection des données, Direction Générale sur les droits humains et l'Etat de droit, Conseil de l'Europe, le **2 mai 2024**.

M. Julian Pahlke (Allemagne, SOC), rapporteur de la *commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées*, tiendra une réunion en ligne avec Me Yasmine Ashraf, Chargée des droits humains, et Mme Rhiannon Eleri Painter, Chargée des droits humains, Secrétariat de la Procédure Spéciale des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires le **14 mai 2024** (à confirmer).

➤ *Mettre fin à la discrimination des personnes âgées fondée sur l'âge*

Mme Andrea Eder-Gitschthaler (Autriche, PPE/DC), rapporteure de la *commission sur l'égalité et la non-discrimination*, tiendra une réunion en ligne avec Mme Sabine Springer et Mme Rossalina Latcheva, de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) le **2 mai 2024**.

Mme Andrea Eder-Gitschthaler (Autriche, PPE/DC), rapporteure de la *commission sur l'égalité et la non-discrimination*, tiendra une réunion en ligne avec M. Gerard Quinn, ancien premier vice-président du Comité européen des droits sociaux et professeur émérite à l'Université nationale d'Irlande le **16 mai 2024**.

VIII. Séminaires et conférences organisés par l'Assemblée

➤ **30 avril 2024, Rabat** : la Division de la Coopération Parlementaire et Electorale de l'APCE organise, en coopération avec le Parlement du Maroc, le séminaire de clôture *Migration et dérèglement climatique : quelle articulation ?* dans le cadre du projet de coopération « Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe. Le séminaire se concentrera sur les questions de migration et de changement climatique. Elle fournira une plateforme pour examiner, discuter et échanger sur la manière dont le Maroc et les pays européens traitent ces questions et les mécanismes spécifiques pour promouvoir le développement durable et la politique d'intégration des migrants.

➤ **24 mai 2024, Vilnius** : la Division de la Coopération Parlementaire et Electorale de l'APCE, en coopération avec la délégation lituanienne auprès de l'APCE, organise une audition sur *Sanctions contre la Fédération de Russie et les entreprises aidant à l'évasion* (en marge de la réunion de la commission permanente de l'APCE). L'objectif de l'audition est de fournir une vue d'ensemble des sanctions existantes contre la Fédération de Russie, de présenter une analyse de leur impact et de leur efficacité, d'envisager des mécanismes efficaces pour contrôler le respect des sanctions et éviter qu'elles ne soient contournées, et de discuter du rôle des parlements pour s'assurer que les sanctions sont dûment mises en œuvre et atteignent l'objectif visé.

➤ La Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, dans le cadre du projet «Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, phase 3»:

- **15-18 avril et 14-17 mai, Chisinau** : deux formations de formateurs seront organisées en coopération avec le Centre de formation électorale continu afin de renforcer les capacités des présidents des conseils électoraux de district (DEC), ainsi que d'autres membres des DEC en vue de l'élection présidentielle de 2024. Les participants seront formés à la gestion des processus électoraux, aux plaintes électorales, à la responsabilité juridique, au financement des élections et aux campagnes électorales.
- **26 avril, Chisinau** : Table ronde sur le thème *Lutte contre le sexisme, les discours de haine et la violence sexiste: quels résultats et suites avant l'élection présidentielle de 2024*. La table ronde présentera et discutera des résultats du suivi des comportements sexistes effectués dans 8 médias en ligne lors des élections locales générales de 2023 et du plan antisexiste — initiative conjointe du Conseil de l'Europe pour 2024: résultats et tendances à la suite du suivi des discours de haine lors des élections locales générales de 2023; les formes de responsabilité juridique en cas de mauvaise conduite liée au genre, ainsi que d'autres sujets liés aux élections. La table ronde vise à sensibiliser, à améliorer les connaissances et les compétences pratiques dans les domaines de la lutte contre le sexisme, les discours de haine et la violence sexiste dans les processus électoraux à venir.
- La Division de la coopération parlementaire et électorale de l'APCE, dans le cadre du projet «Soutien aux élections démocratiques d'après-guerre en Ukraine»:
- **1er mai 2024, Kiev** : Présentation aux membres de la Commission électorale centrale d'Ukraine (CEC) des résultats de l'évaluation des besoins qui a été réalisée, et de la séance de brainstorming menée, ainsi que du plan d'action proposé, concernant l'élaboration de la stratégie de communication, de sensibilisation et d'éducation de la CEC sur les premières élections d'après-guerre en Ukraine, pour examen et approbation ultérieurs par la CEC. Les activités respectives sont menées dans le cadre de l'Action conjointe avec la CEC et d'autres partenaires internationaux (International IDEA, IFES) lancée et soutenue par le Conseil de l'Europe depuis 2023 sur l'élaboration d'une stratégie de communication pour les premières élections d'après-guerre.
- **20 mai 2024, Kiev** : Table ronde d'experts sur « La participation politique équilibrée entre les genres dans le contexte des défis liés aux élections d'après-guerre » qui sera organisée par le Comité parlementaire ukrainien sur la construction de l'État, la gouvernance locale, le développement régional et urbain, en coopération avec ses partenaires nationaux et internationaux.

IX. Coopération avec la Commission de Venise

- Le **3 avril 2024**, le Président de l'Assemblée a adressé une lettre à la Présidente de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) invitant le Conseil des Elections Démocratiques et la Commission de Venise à considérer la requête émanant de la Résolution de l'APCE 2525 (2024) lors de la prochaine réunion du Conseil des Elections Démocratiques.
- Le **15 avril 2024**, le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a demandé à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) un avis urgent sur la conformité aux normes du Conseil de l'Europe du projet de loi géorgien sur *la transparence de l'influence étrangère*, tel qu'examiné par le Parlement géorgien.
- Le **16 avril 2024**, la commission de suivi a décidé de demander à la Commission de Venise deux avis sur respectivement les amendements au code électoral de la Géorgie abolissant les quotas de genre tels qu'adoptés par le parlement géorgien le 4 avril 2024 et sur les projets de lois constitutionnelles sur la "protection des valeurs familiales et des mineurs".
- Le **18 avril 2024**, la commission de suivi a décidé de demander à la Commission de Venise un avis sur les dispositions pertinentes de la Constitution turque et de la Loi sur le Conseil des juges et des procureurs concernant la composition du Conseil des juges et des procureurs et la procédure d'élection de ses membres.
- Des représentants de la Commission de Venise fourniront un conseil juridique à la délégation de l'APCE pour l'observation des élections présidentielle (**24 avril 2024**) et législatives (**8 mai 2024**) en Macédoine du Nord.

X. Relations extérieures

- Relations avec le Parlement européen et autres institutions de l'Union Européenne

- Le 16 avril 2024, la commission sur l'égalité et la non-discrimination a tenu un échange de vues avec la participation de M. Robert Biedroń, Président de la Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres du Parlement européen (FEMM).
- Le 8 mai 2024, la commission ad hoc de l'APCE pour l'observation des élections parlementaires en Macédoine du Nord coopèrera avec la délégation du Parlement européen dans le cadre de la Mission internationale d'observation des élections (MIOE).

- Relations avec d'autres partenaires internationaux

- Une délégation de l'APCE observation les élections présidentielle (24 avril 2024) et législatives (8 mai 2024) en Macédoine du Nord dans le cadre d'une Mission internationale d'observation des élections (MIOE) comprenant le BIDDH et (lors des élections législatives) l'OSCE PA et le Parlement européen.

XI. Liste des réunions de Commissions, du Bureau et du Comité présidentiel

- . **18 avril 2024, Strasbourg:** *Comité présidentiel*
- . **19 avril 2024, Strasbourg:** *Bureau de l'Assemblée*
- . **13 mai 2024, Vienne:** *Réunion jointe de la Commission sur l'élection des Juges à la CEDH et le Panel consultatif*
- . **17 mai 2024, Paris:** *Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)*
- . **21 Mai 2024, Paris:** *Commission des questions juridiques et droits de l'Homme*
- . **23 mai 2024, Vilnius:** *Comité présidentiel*
- . **23 mai 2024, Vilnius:** *Bureau de l'Assemblée*
- . **23 mai 2024, Vilnius:** *Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles*
- . **24 mai 2024, Vilnius:** *Commission permanente*

Annexe 1 – Ordre du jour de la deuxième partie de la Session ordinaire de 2024



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

<https://pace.coe.int>



Doc. 15937
17 avril 2024

Deuxième partie de la Session ordinaire de 2024 (15-19 avril 2024)

Ordre du jour¹

Les séances plénières se tiendront à l'hémicycle du Parlement européen.

Abréviations

Bur: Bureau de l'Assemblée

Per: Commission permanente

Pol: Commission des questions politiques et de la démocratie

Jur: Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Soc: Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Mig: Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Cult: Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Ega: Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Mon: Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Pro: Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Cdh: Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts

PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen


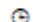


CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique

ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne

NI: Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Symboles

-  Présentation, intervention
-  Délai de dépôt pour les documents
-  Listes (orateurs, questions)
-  Votes

Réunions en dehors de l'hémicycle

Bureau de l'Assemblée

lundi: 08:00-09:30

vendredi: 08:30-10:00

Commissions

lundi: 14:00-15:15

mardi: 08:30-10:30

mardi: 10:30-12:30

mercredi: 10:30-12:30

jeudi: 08:30-09:45

jeudi: 14:00-15:15

Groupes politiques

lundi: 09:30-12:00

lundi: 18:00-19:30

mercredi: 08:30-10:30

Lundi 15 avril 2024

Séance n° 8 (12:15-13:00)

1. Ouverture de la partie de session

1.1. Allocution du Président

1.2. Vérification des pouvoirs

- Liste des délégations :
 - o (Doc. 15960)

1.3. Modifications dans la composition des commissions (Commissions (2024) 04 + Add1 + Add2)

1.4. Demandes de débat:

1.4.1. Débat d'urgence: «La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie»

1.4.2. Débat d'urgence: «La détention arbitraire de Vladimir Kara-Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus»

1.4.3. Débat d'urgence: «Projet de Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit»

1.4.4. Débat d'actualité: «Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient suite à l'attaque récente de l'Iran contre Israël»

1.5. Adoption de l'ordre du jour

1.6. Approbation du procès-verbal de la Commission permanente (7 mars 2024) (AS/Per(2024)PV01)

2. Débat

2.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente

- Présentation par :
 - o Mme Petra BAYR (Autriche, SOC), Rapporteuse AS/Bur (Doc. 15959, Doc. 15959 Add. 1, Doc. 15959 Add. 2)

Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 15 avril, 10:45)

Séance n° 9 (15:30-17:30)

3. Débat conjoint

3.1. Rapports entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie

- Présentation par :
 - o Mme Elvira KOVÁCS (Serbie, PPE/DC), Rapporteuse AS/Pol (Doc. 15946)

3.2. Promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé

- Présentation par :
 - o Mme Isabel MEIRELLES (Portugal, PPE/DC), Rapporteuse AS/Pol (Doc. 15940)

Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 15 avril, 12:00)


Amendements (délai de dépôt : jeudi 11 avril, 15:30)

Vote sur un projet de résolution (Doc. 15946)

Vote sur un projet de résolution (Doc. 15940)

4. Discours (16:30-17:30)

4.1. M. Mihail POPȘOI, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République de Moldova

 Questions (délai d'inscription : lundi 15 avril, 12:00)

Mardi 16 avril 2024

Séance n° 10 (14:30-20:00)

5. Élections (14:30-18:00)

5.1. Juges à la Cour européenne des droits de l'homme

- Liste des candidats :
 - o Irlande (Doc. 15938, Doc. 15959 Add. 2)
 - o Lettonie (Doc. 15949, Doc. 15959 Add. 2)
 - o Liechtenstein (Doc. 15924, Doc. 15959 Add. 2)

6. Séance des questions (14:30-15:00)

6.1. Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

- Questions (délai d'inscription : lundi 15 avril, 16:30)

7. Débat

7.1. Soutien à la reconstruction de l'Ukraine

- Présentation par :
 - o M. Lulzim BASHA (Albanie, PPE/DC), Rapporteur AS/Pol (Doc. 15932)
 - o M. Davor Ivo STIER (Croatie, PPE/DC), Rapporteur pour avis AS/Jur (Doc. 15941)
- Intervention de :
 - o M. Ruslan STEFANCHUK, Président de la Verkhovna Rada, Ukraine
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 15 avril, 16:30)
- Amendements (délai de dépôt : vendredi 12 avril, 14:30)
- Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15932)

8. Débat

8.1. Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe²

- Présentation par :
 - o Mme Dora BAKOYANNIS (Grèce, PPE/DC), Rapporteuse AS/Pol (Doc. 15958, Doc. 15957)
 - o Mme Azadeh ROJHAN (Suède, SOC), Rapporteuse pour avis AS/Jur (Doc. 15964)
 - o Mme Béatrice FRESKO-ROLFO (Monaco, ADLE), Rapporteuse pour avis AS/Ega (Doc. 15965)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : lundi 15 avril, 16:30)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 15 avril, 10:00)
- Vote sur un projet d'avis (Doc. 15958)

2. *Toute référence au Kosovo dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Séance n° 11 (14:30-20:30)

9. Élection (2e tour) (14:30-18:00)

9.1. Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

- Liste des candidats :
 - o Liechtenstein (Doc. 15924, Doc. 15959 Add. 2)

10. Discours (14:30-15:30)

10.1. Communication du Comité des Ministres

- Présentation par :
 - o Mme Dominique HASLER, Ministre des Affaires étrangères, de l'Éducation et des Sports du Liechtenstein et Présidente du Comité des Ministres
- Questions (délai d'inscription : mardi 16 avril, 19:00)

11. Débat conjoint

11.1. Débat d'urgence: «La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie»

- Présentation par :
 - o M. Emanuelis ZINGERIS (Lituanie, PPE/DC), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15966)

11.2. Débat d'urgence: «La détention arbitraire de Vladimir Kara-Mourza et la persécution systématique des manifestants anti-guerre en Fédération de Russie et au Bélarus»

- Présentation par :
 - o Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR (Islande, SOC), Rapporteuse AS/Jur (Doc. 15967)

11.3. Sanctions contre les personnes de la «liste Kara-Mourza»

- Présentation par :
 - o M. Eerik-Niiles KROSS (Estonie, ADLE), Rapporteur AS/Jur (Doc. 15939)
- Intervention de :
 - o Mme Evgenia KARA-MOURZA
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 16 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mardi 16 avril, 16:00)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 15966)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 15967)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 15939)

12. Débat

12.1. Liberté d'expression et de réunion des personnes LGBTI en Europe

- Présentation par :
 - o M. Christophe LACROIX (Belgique, SOC), Rapporteur AS/Ega (Doc. 15953)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 16 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : lundi 15 avril, 14:30)
- Vote sur un projet de résolution (Doc. 15953)

13. Débat

13.1. Le respect des obligations et engagements de l'Albanie

- Présentation par :
 - o M. Ionuț-Marian STROE (Roumanie, PPE/DC), Corapporteur AS/Mon ([Doc. 15950](#))
- 📄 Liste des orateurs (délai d'inscription : mardi 16 avril, 19:00)
- ⊕ Amendements (délai de dépôt : lundi 15 avril, 14:30)
- 🗳️ Vote sur un projet de résolution ([Doc. 15950](#))

Jeudi 18 avril 2024

Séance n° 12 (10:00-12:30)

14. Discours (10:00-10:30)

14.1. S.A.S. le Prince Héréditaire Alois von und zu Liechtenstein

15. Débat conjoint

15.1. Réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavik

Présentation par :

o M. Simon MOUTQUIN (Belgique, SOC), Rapporteur AS/Soc (Doc. 15955)

15.2. Vers des stratégies du Conseil de l'Europe pour des mers et des océans sains afin de contrer la crise climatique

Présentation par :

o Mme Yuliia OVCHYNNYKOVA (Ukraine, ADLE), Rapporteuse AS/Soc (Doc. 15956)

Liste des orateurs (délai d'inscription : mercredi 17 avril, 19:00)

Amendements (délai de dépôt : mardi 16 avril, 10:00)

Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15955)

Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15956)

Séance n° 13 (15:30-20:00)

16. Débat selon la procédure d'urgence

16.1. Projet de Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit

Présentation par :

o Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR (Islande, SOC), Rapporteuse AS/Jur (Doc. 15971, Doc. 15951)

Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 18 avril, 11:30)

Amendements (délai de dépôt : mercredi 17 avril, 16:00)

Vote sur un projet d'avis (Doc. 15971)

17. Débat d'actualité

17.1. Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient suite à l'attaque récente de l'Iran contre Israël

Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 18 avril, 11:30)

Vendredi 19 avril 2024

Séance n° 14 (10:30-13:00)

18. Débat

18.1. La protection des enfants contre la violence en ligne

- Présentation par :
 - o M. Joseph O'REILLY (Irlande, PPE/DC), Rapporteur AS/Soc (Doc. 15954)
- Liste des orateurs (délai d'inscription : jeudi 18 avril, 19:00)
- Amendements (délai de dépôt : mercredi 17 avril, 10:30)
- Votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation (Doc. 15954)

19. Rapport d'activité (suite)

19.1. Rapport d'activité du Bureau et de la Commission permanente (suite)

- Addendum :
 - o (Doc. 15959 Add. 3)

20. Clôture de la partie de session

Annexe 2 – Renvois et transmissions en commissions

A. RENVOIS EN COMMISSION

A. RENVOIS EN COMMISSION

1. La concentration des médias et les menaces au pluralisme et à l'indépendance des médias Doc. 15916 Proposition de résolution : renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour avis*
2. La socialisation à l'école: pour une éducation inclusive qui favorise les valeurs démocratiques Doc. 15917 Proposition de résolution : renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*
3. Garantir la pleine indépendance des cours constitutionnelles et le respect de la séparation des pouvoirs Doc. 15918 Proposition de résolution : transmission à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour information*
4. Assurer une meilleure protection des lanceurs d'alerte en Europe Doc. 15919 Proposition de résolution : renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*
5. Relever le défi de la participation des jeunes et les défis économiques Doc. 15921 Proposition de résolution : renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur « Le rôle des jeunes dans la revitalisation de la démocratie »*
6. La lutte contre l'exclusion financière des immigrants latino-américains Doc. 15922 Proposition de résolution : transmission à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour information*
7. Créer un Registre des sociétés qui aident les entités russes à échapper aux sanctions et lutter contre le contournement des mesures restrictives prises à l'encontre des entités russes Doc. 15923 Proposition de résolution : renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »*
8. L'intelligence artificielle et la migration Doc. 15952 Proposition de résolution : renvoi à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*

B. DEMANDES DE PROLONGATIONS DE RENVOIS

1. Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile disparus – un appel à clarifier leur sort Doc. 15488 Renvoi 4642 du 25 avril 2022 – validité : 25 avril 2024 : prolongation jusqu'au 31 décembre 2024.
2. Renforcer les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Amérique latine Doc. 15448 Renvoi 4638 du 25 avril 2022 – validité : 25 avril 2024 : prolongation jusqu'au 27 avril 2025.
3. Analyse et lignes directrices pour une transition énergétique durable et socialement juste Doc. 15515 Renvoi 4653 du 20 juin 2022 – validité : 20 juin 2024 : prolongation jusqu'au 20 juin 2025.

Annexe 3 – Règlement du Prix de l'Europe

Article 1

Un Prix de l'Europe, institué par le Conseil de l'Europe, est décerné chaque année par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire à une ou plusieurs municipalités jugées par la Commission comme ayant accompli des efforts notables pour propager l'idéal d'unité européenne.

Article 2

Ce Prix de l'Europe est constitué d'un trophée itinérant, d'une médaille de bronze, d'un parchemin et d'une bourse pour un voyage d'étude en Europe d'un ou plusieurs jeunes de la municipalité bénéficiaire.

Article 3

Une Plaque d'honneur sera remise à certaines municipalités lauréates du Drapeau d'honneur depuis plusieurs années et dont les efforts en faveur de la propagation de l'idéal d'unité européenne auront été jugés dignes de cette distinction qui prend rang juste en dessous du Prix de l'Europe.

Article 4

Un Drapeau d'honneur sera remis à certaines municipalités qui sont jugées dignes d'une distinction pour leur activité en faveur de l'idée européenne. Ces municipalités seront, en principe, sélectionnées parmi celles qui se sont vu attribuer le Diplôme européen.

Article 5

Un Diplôme européen sera attribué aux municipalités dont les mérites européens auront été reconnus mais dont la candidature est trop récente pour l'attribution du Drapeau d'honneur.

Article 6

La Commission désigne la ou les municipalités bénéficiaires parmi celles ayant fait acte de candidature.

Article 7

La candidature d'une municipalité est présentée soit par le premier magistrat, maire ou bourgmestre de la municipalité en question, au Secrétariat Général du Conseil de l'Europe à Strasbourg, avant le 15 janvier. Elle doit être accompagnée d'un document faisant état des efforts accomplis par cette municipalité pour propager l'idéal d'unité européenne. Les candidatures antérieures à l'année en cours demeurent valables pour les années suivantes. Ces municipalités candidates sont cependant invitées à fournir chaque année avant le 15 janvier des informations supplémentaires concernant leurs activités européennes de l'année écoulée.

Article 8

Les municipalités candidates s'engagent à respecter et à appliquer les modalités de remise prévues par le règlement. Les municipalités lauréates du Prix de l'Europe s'engagent à établir des contacts étroits entre elles (Association des villes lauréates du Prix de l'Europe), notamment par l'organisation périodique de rencontres des municipalités lauréates dans une des municipalités membres.

Article 9

9.1. La partie de la réunion pendant laquelle la sous-commission du Prix de l'Europe sélectionne les lauréats du Diplôme européen, du Drapeau d'honneur et de la Plaque d'honneur et présélectionne la liste des trois municipalités candidates pour le Prix de l'Europe se déroule à huis clos. Il en est de même de la partie de la réunion pendant laquelle la commission plénière sélectionne la municipalité lauréate du Prix de l'Europe.

9.2. Pour la sélection de la municipalité lauréate du Prix de l'Europe:

9.2.1. La sous-commission procède, par vote au scrutin secret et à la majorité relative*, à la présélection de trois municipalités candidates sur la liste d'un maximum de six municipalités candidates établie par le secrétariat sur les instructions du Bureau de la sous-commission. Après le dépouillement des suffrages exprimés, le/la Président(e) de la sous-commission présente la liste des trois municipalités candidates pour le Prix. En cas d'égalité, si la liste contient plus de trois noms, un second tour de scrutin est organisé selon les mêmes modalités.

* La procédure figurant au paragraphe 2 des règles concernant le scrutin secret en commissions (approuvées par le Bureau de l'Assemblée le 27 novembre 2008) s'applique.

9.2.2 La sous-commission transmet ensuite la liste des trois municipalités candidates pour le Prix de l'Europe à la commission plénière qui procède à la désignation de la municipalité lauréate, par vote au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucune municipalité n'a recueilli la majorité absolue, il est procédé à un second tour de scrutin, requérant la majorité relative.

9.3. Pour les autres distinctions (Diplôme européen, Drapeau d'honneur et Plaque d'honneur), le vote a lieu à main levée.

Annexe 4 – Représentation institutionnelle de l'Assemblée parlementaire en 2024

Body / Organe	Reference / référence	Members / membres	Substitutes / remplaçant·e·s
I. Council of Europe bodies / Organes du Conseil de l'Europe			
European Commission for Democracy through Law Venice Commission <i>Commission européenne pour la démocratie par le droit Commission de Venise</i>	Article 2.4 of the Venice Commission Statute <u>Res(2002)3</u> <i>Article 2.4 du statut de la Commission de Venise <u>Res(2002)3</u></i>	Tiny KOX Netherlands / Pays-Bas UEL / GUE (Appointment by the President) (<i>Désignation par le/la Président·e</i>) Antonio GUTIÉRREZ LIMONES Spain / Espagne SOC (AS/Jur)	Sergiy VLASENKO Ukraine EPP/CD / PPE/DC (AS/Jur)
Council for Democratic Elections of the Venice Commission <i>Conseil des élections démocratiques de la Commission de Venise</i>	<u>Bureau decision</u> of 10 March 2003 <i>Décision du Bureau</i> du 10 mars 2003	Michael Georg LINK Germany / Allemagne ALDE / ADLE (AS/Pol) Pablo HISPÁN Spain / Espagne EPP/CD / PPE/DC (AS/Jur) Laura CASTEL Spain / Espagne UEL / GUE (AS/Mon)	Corneliu-Mugurel COZMANCIUC Romania / Roumanie EPP/CD / PPE/DC (AS/Pol) Octavie MODERT Luxembourg EPP/CD / PPE/DC (AS/Jur) Blerina GJYLAMETI Albania / Albanie SOC (AS/Mon)
European Centre for Global Interdependence and Solidarity – North-South Centre <i>Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales – Centre Nord-Sud</i>	Article 4.2 (b) of the North-South Centre revised Statute <u>CM/Res(2011)6</u> <i>Article 4.2 (b) du statut révisé du Centre Nord-Sud <u>CM/Res(2011)6</u></i>	Edite ESTRELA Portugal SOC (AS/Cult) Stefan SCHENNACH Austria / Autriche SOC (AS/Soc)	Eka SEPASHVILI Georgia / Géorgie EC/DA / CE/AD (AS/Cult) Carmen LEYTE Spain / Espagne EPP/CD / PPE/DC (AS/Soc)
European Commission Against Racism and Intolerance ECRI <i>Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ECRI</i>	Article 5 of the ECRI Statute <u>Res(2002)8</u> <i>Article 5 du statut de l'ECRI <u>Res(2002)8</u></i>	Max LUCKS Germany / Allemagne SOC (AS/Pol) Mia KARAMEHIĆ-ABAZOVIĆ Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine NR / NI (AS/Cult) Petra BAYR Austria / Autriche SOC (AS/Ega)	Sena Nur ÇELİK KANAT Türkiye NR / NI (AS/Pol) ZZ (AS/Cult) Fourat BEN CHIKHA Belgium / Belgique SOC (AS/Ega)
Group of States against Corruption (GRECO) <i>Groupe d'états contre la corruption (GRECO)</i>	CM decision of 717th meeting in 2000 in accordance with Article 7.2 of the Statute of the GRECO <i>Décision du CM lors de la 717ème réunion en 2000 selon l'Article 7.2. du Statut du GRECO</i>	Agnes Sirkka PRAMMER Austria / Autriche SOC (AS/Jur)	Elena-Simona SPĂTARU Romania / Roumanie ALDE / ADLE (AS/Jur)

Body / Organe	Reference / référence	Members / membres	Substitutes / remplaçant-e-s
Committee of Experts on Artificial Intelligence, Equality and Discrimination (GEC/ADI-AI) <i>Comité d'expert-e-s sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)</i>	CM/Res(2021)3	Mireille CLAPOT France ALDE / ADLE (AS/Ega)	
Committee for Works of Art (C-ART) <i>Comité des œuvres d'art (C-ART)</i>	CM decision of 482nd meeting in 1992 <i>Décision du CM lors de la 482ème réunion en 1992</i>	Constantinos EFSTATHIOU Cyprus / Chypre SOC (AS/Cult)	David MORRIS United Kingdom / Royaume-Uni EC/DA / CE/AD (AS/Cult)
MONEYVAL	Article 4.1 of Resolution CM/Res (2010) 12 <i>Article 4.1 de la Résolution CM/Res (2010) 12</i>	Maria-Gabriela HORGA Romania / Roumanie EPP/CD / PPE/DC (AS/Jur)	Klotilda BUSHKA Albania / Albanie SOC (AS/Jur)
Committee of Experts on the Protection of the Environment through Criminal Law (PC-ENV) <i>Comité d'experts sur la protection de l'environnement par le droit pénal (PC-ENV)</i>	CM/Res(2021)3	Constantinos EFSTATHIOU Cyprus / Chypre SOC (AS/Jur) Yuliia OVCHYNNYKOVA Ukraine ALDE / ADLE (AS/Soc)	ZZ (AS/Jur) Stefan SCHENNACH Austria / Autriche SOC (AS/Soc)
Committee on offences relating to cultural property (PC-IBC) / Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape (CDCPP) <i>Comité sur les infractions visant les biens culturels (PC-IBC) / Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP)</i>	STCE n°221 CM(2017)32, Chapter V, Article 23.1 SG/Inf(2012)12	Stefan SCHENNACH Austria / Autriche SOC (AS/Cult)	
II. Others / Autres			
EUROPA NOSTRA Pan-European Federation for Heritage <i>EUROPA NOSTRA – Fédération paneuropéenne du patrimoine</i>	Article 21.4 of the Statute of Europa Nostra	Luz MARTINEZ SEIJO Spain / Espagne SOC (AS/Cult)	Andries GRYFFROY Belgium / Belgique NR / NI (AS/Cult)

Annexe 5 – Suivi de la deuxième partie de session de 2024 (Strasbourg, 15-19 avril)

Résolution 2538 (2024) sur « Promouvoir le Code de bonne conduite en matière référendaire révisé » (§ 10.4)

- ❖ Suivi : a demandé au secrétariat de préparer le projet de mandat du réseau d'observateurs des élections de l'Assemblée parlementaire,

Résolution 2540 (2024) sur « La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie » (§ 29)

- ❖ Suivi : a invité la commission des questions politiques et de la démocratie à adopter le nouveau mandat de Rapporteur-e général-e sur les forces démocratiques russes

Résolution 2544 (2024) sur « Le respect des obligations et engagements de l'Albanie »

- ❖ Suivi: a décidé de saisir la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres l'Europe (commission de suivi) pour rapport sur "Dialogue postsuivi avec l'Albanie".

Débat d'actualité sur "Faire face à la catastrophe humanitaire à Gaza et prévenir une nouvelle escalade au Moyen-Orient suite à l'attaque récente de l'Iran contre Israël"

- ❖ Suivi: a décidé de saisir la commission des questions politiques et de la démocratie pour prise en compte la préparation du rapport sur «La situation au Moyen-Orient»

Résolution 2547 (2024) sur "La protection des enfants contre la violence en ligne" (§ 9)

- ❖ Suivi: prenant également en considération la résolution déposée par la commission sur l'égalité et la non-discrimination, a décidé de saisir la commission sur l'égalité et la non-discrimination pour rapport, et la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour avis, sur « La pornographie violente »

Annexe 6 – Organisation des parties de session de l'Assemblée parlementaire à partir de juin 2024

Dans le cadre de sa compétence sur l'organisation des parties de session et des séances plénières de l'Assemblée, le Bureau de l'Assemblée a approuvé les dispositions relatives aux modalités d'organisation des travaux de l'Assemblée et à l'organisation des parties de session à compter de la partie de session de juin 2024 comme suit :

Format des parties de session en rapport avec l'ordre du jour

Les séances plénières se tiendront aux plages horaires suivantes :

le lundi de 11h30 à 13h et de 15h30 à 17h30,

les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 13h00 et de 15h30 à 20h00,

le vendredi de 10h à 13h00.

Le Bureau se réserve une marge de flexibilité pour optimiser le temps consacré aux débats des rapports présentés par les commissions et pourrait décider, lorsqu'il examine un projet d'ordre du jour, de modifier le nombre des séances pour tenir compte du nombre de rapports à débattre.

Réunions des commissions, des groupes politiques et réunions non officielles

Les horaires des réunions des commissions et des groupes politiques sont revus selon le calendrier type des réunions et des séances pour la semaine de session figurant ci-après.

Le volume horaire global de ces réunions reste identique :

jusqu'à quatre réunions de commission pourront se dérouler en parallèle (24 créneaux d'une heure et demie pour un volume global de 36 heures);

les groupes politiques conservent trois réunions au cours de la semaine, le lundi (deux réunions) et le mercredi (une réunion), pour le même volume horaire total de 5 heures 30 alloué à chaque groupe;

les réunions non officielles pourront se tenir les mardi, mercredi et jeudi de 13h00 – 14h00 (une par jour, soit trois réunions non officielles par partie de session), sauf si l'organisation des travaux de l'Assemblée, par exemple la tenue d'une réunion du Comité mixte, ne permet pas de maintenir la disponibilité de ces créneaux. Pendant ce même créneau, deux réseaux de l'Assemblée pourront également se réunir en parallèle.

Elections

Le 14 septembre 2023, puis le 27 novembre 2023, le Bureau décidait que l'Assemblée procéderait à l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres personnalités de haut niveau du Conseil de l'Europe conformément à la procédure prévue à l'article 40.11 du Règlement, au moyen de bulletins de vote papier, isolets et urnes, et de maintenir la pratique consistant à désigner des scrutateurs par groupes politiques. Depuis la partie de session de janvier 2024, les feuilles d'émargement papier sont remplacées par un système de vérification et de signature électronique par la validation du badge du membre de l'Assemblée votant. A compter de la partie de session de juin 2024, les opérations de vote se dérouleront dans le périmètre de la rotonde de l'hémicycle à l'arrière de la présidence selon ces mêmes modalités.

Le Bureau a demandé au Secrétariat que les élections qui se tiendront lors de la partie de session de juin 2024 soient organisées de telle manière à ce qu'un éventuel second tour puisse être tenu le même jour.

Calendrier-type de la semaine de session

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-9h30: Bureau	8h30-10h00: 4 commissions	8h30-10h00: groupes politiques	8h30-10h00: 4 commissions	8h30-10h00: Bureau
9h30-11h30: groupes politiques				
11h30-13h00: séance plénière (ouverture, pouvoirs, élections Président et vice- présidents)	10h00-13h00: séance plénière	10h00-13h00: séance plénière	10h00-13h00: séance plénière	10h30-13h00: séance plénière
	13h00-14h00: réseaux parlementaires et réunions non officielles	13h00-14h00: réseaux parlementaires et réunions non officielles	13h00-14h00: réseaux parlementaires et réunions non officielles	
14h00-15h30: 4 commissions	14h00-15h30: 4 commissions	14h00-15h30: 4 commissions	14h00-15h30: 4 commissions	
15h30-17h30: séance plénière	15h30-20h00: séance plénière	15h30-20h00: séance plénière	15h30-20h00: séance plénière	
17h30-19h30: groupes politiques				

Pour mémoire – Lundi matin 10h-11h : réunion des secrétaires des délégations.

Annexe 7 – Renvois et transmissions en commissions

Renvois en commission

- Promouvoir la Convention d'Istanbul et améliorer sa mise en œuvre: mettre à profit l'expérience acquise, Doc. 15942 Proposition de résolution : renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*
- Une approche européenne commune pour lutter contre le trafic de migrants, Doc. 15963 Proposition de résolution : renvoi à la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*
- La pornographie violente, Doc. 15972 Proposition de résolution : renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour avis*

Réponse après consultation

- Autodétermination et intégrité territoriale au XXIe siècle, Doc. 15816 Proposition de résolution : transmission à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour information*

Annexe 8 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l’observation des élections législatives anticipées en Bulgarie (9 juin 2024)

Chairperson / Président : Mr / M. Oleksii GONCHARENKO (Ukraine, EC/DA / CE/AD)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

Mr / M. Saša MAGAZINOVIĆ, Bosnia and Herzegovina / Bosnie -Herzégovine

Ms / Mme Kate OSBORNE, United Kingdom / Royaume -Uni

Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye

Mr / M. Jone BLIKRA, Norway / Norvège

ZZ

ZZ

Group of the European People’s Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

Mr / M. Pauli AALTO-SATÄLÄ, Finland / Finlande

Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie

Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche

Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce

ZZ

ZZ

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l’Europe (ADLE)

Ms / Mme Valentina GRIPPO, Italy / Italie

Ms / Mme Rian VOGELS, Netherlands / Pays Bas

Mr / M. Mehmet AKALIN, Türkiye

Substitutes / suppléant.e.s

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

Mr / M. Morten WOLD, Norway / Norvège

ZZ

ZZ

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

ZZ

Co-rapporteur.e.s AS/Mon (ex officio)

Ms / Mme Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande_SOC

Ms / Mme Deborah BERGAMINI, italy/ Italie_ EPP/CD

Venice Commission / Commission de Venise

Mr / M. Michael JANSSEN, Legal Advisor

Ms / Mme Katharina PABEL, Austria / Autriche, representative of the Venice Commission

Annexe 9 – Liste des membres de la commission ad hoc pour participer à un évènement sur « Le rôle des parlements nationaux en soutien aux Bélarussiens en exil (Luxembourg, 6-7 juin 2024)

Chairperson / Président : Mr / M. Paul GALLES, Luxembourg (EPP/CD / PPE/DC)

Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Ms / Mme Larysa BILOZIR, Ukraine (ALDE / ADLE)
Mr / M. Christian BUCHMANN, Austria / Autriche (EPP/CD / PPE/DC)
Mr / M. Paul GALLES, Luxembourg (EPP/CD / PPE/DC)
Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine (EC/DA / CE/AD)
Ms / Mme Octavie MODERT, Luxembourg (EPP/CD / PPE/DC)
Lord Simon RUSSELL, United Kingdom / Royaume-Uni (EC/DA / CE/AD)
Mr / M. Birgir THÓRARINSSON, Iceland / Islande (EPP/CD / PPE/DC)
Ms / Mme Ana TSITLIDZE, Georgia / Géorgie (EPP/CD / PPE/DC)

Committee on Political Affairs and Democracy / Commission des questions politiques et de la démocratie

Ms / Mme Marietta KARAMANLI, France (SOC)
Mr / M. Kimmo KILJUNEN, Finland / Finlande (SOC)
Mr / M. Bogdan KLICH, Poland / Pologne (EPP/CD / PPE/DC)
Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie (ALDE / ADLE)
Mr / M. Serhii SOBOLIEV, Ukraine (EPP/CD / PPE/DC)
Ms / Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine (ALDE / ADLE)
Mr / M. Emanuelis ZINGERIS, Lithuania / Lituanie (EPP/CD / PPE/DC)

Annexe 10 – Liste des membres de la commission ad hoc pour rendre visite au CICR ainsi qu'à d'autres organisations/agences internationales basées à Genève dans le contexte du suivi de la Résolution 2529 (2024) sur « La situation des enfants d'Ukraine » (dates à définir)

Chairperson / Président : Mr / M. Theodoros ROUSOPOULOS, Greece / Grèce (EPP/CD / PPE/DC)

Committee on Political Affairs and Democracy / Commission des questions politiques et de la démocratie

Members / membres :

Mr / M. Piero FASSINO, Italy / Italie (SOC)

Ms / Mme Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA, Latvia / Lettonie (EPP/CD / PPE/DC)

Sustitute / remplaçante :

Ms / Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Monaco (ALDE / ADLE)

Committee on Legal Affairs and Human Rights / Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Members / membres :

Ms / Mme Lucia PLAVÁKOVÁ, Slovak Republic / République slovaque (ALDE / ADLE)

Ms / Mme Lesia VASYLENKO, Ukraine (ALDE / ADLE)

Sustitute / remplaçant :

Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse (ALDE / ADLE)

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Members / membres :

Ms / Mme Olena KHOMENKO, Ukraine (EC/DA / CE/AD)

Mr / M. Simon MOUTQUIN, Belgium / Belgique (SOC)

Ms / Mme Minna REIJONEN, Finland / Finlande (EC/DA / CE/AD)

Mr / M. Georgios STAMATIS, Greece / Grèce (EPP/CD / PPE/DC)

Sustitutes / remplaçantes :

Ms / Mme Larysa BILOZIR, Ukraine (ALDE / ADLE)

Ms / Mme Lesia ZABURANNA, Ukraine (ALDE / ADLE)

Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons / Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Members / membres :

Ms / Mme Lise SELNES, Norway / Norvège (SOC)

Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine (EC/DA / CE/AD)

Sustitute / remplaçant :

Mr / M. Pierre-Alain FRIDEZ, Switzerland / Suisse (SOC)